



<b>3A: AVANT-PROJET</b> (Documents à transmettre à la SLRB en un exemplaire)		OUI	NON	SANS OBJET
COURRIER D'INTRO.	En cas de financement approuvé insuffisant, précision du mode de financement complémentaire envisagé ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Synthèse et motivation éventuelle des modifications importantes depuis la dernière étape approuvée (nouvelles dérogations aux objectifs régionaux, adresse, nature travaux, typologie logements, demande SIAMU, demande PU etc). Si ce n'est pas le cas, le signaler ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Le cas échéant, demande de dérogations au cahier des charges type SLRB et exigences régionales (+ notification des modifications apportées du CSC en barré dans le texte), ainsi que les motivations de cette demande ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DIV	<b>Approbation du projet par l'organe compétent de la SISP</b> (PV du CA, extrait du PV de CA ou signature de l'organe compétent) ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DOCUMENTS ECRITS DU DOSSIER AP.	<b>Note explicative reprenant le parti général du projet</b> les grandes options constructives, les limites d'entreprise, les démolitions, la mise en œuvre, la présentation du choix des matériaux, note sur les améliorations acoustiques et énergétiques, sur l'analyse des sondages réalisés, sur les mesures en prévention incendie, sur l'inventaire amiante, ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Note explicative complémentaire en architecture,</b> reprenant le parti architectural, une note sur la future gestion du bâtiment ; sur le rapport PEB, ...			
	<b>Note explicative complémentaire en stabilité</b> reprenant les principes de stabilité et leur faisabilité (accroche des façades, fondations, etc..., ), le pré-dimensionnement des éléments remarquables et leur encombrement,	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Note explicative complémentaire en techniques spéciales</b> présentant le principe des installations de techniques spéciales et leur mise en œuvre (passage en chape, faux-plafonds,..), le type d'équipement prévu, le pré-dimensionnement des éléments de T.S. et leur encombrement (chaufferies, gaines techniques, cheminées, faux-plafonds, percements,..) ; note sur la future gestion du bâtiment, sur le rapport PEB,	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Estimation ventilée en grands postes</b> (à 100%); précision sur l'estimation en stabilité et en techniques spéciales ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Calcul des surfaces brutes et logements de l'immeuble</b> Uniquement en cas de rénovation complète (selon la déf. Du CSC) et de rénovation intérieure complète ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Liste des valeurs U</b> des parois extérieures transformées (uniquement s'il n'y a pas de conseiller PEB);	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



DOCUMENTS GRAPHIQUES DU DOSSIER AP.	<b>Plan / élévation/ Coupe de la situation existante (1/100)</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Plans/Élévation/Coupe de la situation projetée (1/50)</b> qui intègrent les interventions majeures. En ce qui concerne les techn. spéciales, ces plans peuvent être limités aux appartements types et doivent indiquer les emplacements des équipements techniques. En cas de rénovation ciblée, les plans, élévations et coupes doivent représenter les endroits stratégiques à une échelle suffisante pour la compréhension (ex : raccord toiture/acrotère, raccord balcon,...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Plan meublé par appartement-type (1/50)</b> Uniquement en cas de rénovation complète et rénovation intérieure complète;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ANNEXES	<b>Rapport préliminaire du conseiller PEB</b> (ce rapport vise à s'assurer du respect des exigences légales sur base de l'étude d'un échantillonnage des unités), en cas de recours à un conseiller PEB ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Sondages et relevés si non transmis avant</b> (Essais de sol, essais de matériaux, de structure, reconnaissance de l'état des sols pollués, etc.) ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<b>Inventaire de l'asbeste si non transmis avant</b> Minimum inventaire visuel et si nécessaire au regard de la loi, un inventaire des parties cachées (un échantillonnage représentatif peut être rendu pour cette étape) ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>